

# MONDAS

80 % de SOUFRE (S) + 0,8 % CIPROCONAZOLE

FONGICIDE - ACARICIDE

WG

PRODUIT  
NON ADR



## AVANTAGE

- ✓ Large spectre d'activité fongicide et acaricide.
- ✓ Contrôle préventif et éradiquant.
- ✓ Effet synergique entre les deux matériaux actifs réduisant la résistance.
- ✓ Combinaison de deux modes d'action: le système ciproconazole et l'effet vapeur du soufre.
- ✓ S + Ciproconazole: formule unique sur le marché.
- ✓ Effet de contrôle contre les acariens du bourgeon de prune.



**DESCRIPTION**

Produit formulé avec du soufre et du ciproconazole sous forme de granules diluables dans l'eau, indiqué comme traitement préventif et curatif des champignons. Le ciproconazole est un produit systémique qui empêche le développement du champignon une fois établi dans la plante. La présence de soufre empêche la réinfection par de nouvelles spores et le ciproconazole a un système très rapide, en 2 heures la substance est absorbée par la plante.

**POUR QUELLE RAISON CELA ME CONVIENT-IL ?**

Combinaison de deux modes d'action. Association de 2 fongicides avec différents modes d'action sur les champignons cibles, diminuant la résistance croisée. Il n'est pas nécessaire de répéter les traitements en cas de pluie si plus de 3 heures se sont écoulées depuis l'application. Il permet le contrôle de l'oïdium, oïdiopsis, monilia et marbré.



**MODE D'EMPLOI**

- Utilisation appliquée en pulvérisation foliaire dans l'eau, en prenant les précautions appropriées pour prévenir les risques pour les personnes et l'environnement.
- Compatible avec la grande majorité des produits phytosanitaires sur le marché, en cas de doute effectuer un test à petite échelle.
- Eviter le traitement avec des huiles 21 jours avant et 21 jours après l'application du produit.
- Ne pas appliquer sur les feuilles à des températures supérieures à 30 °C.
- Présente une période de sécurité de 28 jours en vigne, 14 jours sur le fruitier à pépins et 5 jours en horticulture.



**COMPOSITION**

- **Soufre** **80 %**
- **Ciproconazole** **0,8 %**



**EMBALLAGE**

- **500 g / 4 Kg**



**DOSAGE RECOMMANDÉ**

CULTURES	PESTE	DOSE	PÉRIODE DE SÉCURITÉ
<b>Courgette</b>	Oïdium	0,1-0,2%	5
<b>Arbres fruitiers</b>	Araignée rouge / monilia / oidium/ tacheté	0,1-0,2%	14
<b>Concombre</b>	Oïdium	0,1-0,2 %	14
<b>Poivron</b>	Oïdiopsis	0,1-0,2%	5
<b>Tomate</b>	Oïdiopsis	0,1-0,2%	5
<b>Raisins (vin et tablette)</b>	Oïdium	0,1-0,2%	5

